



## Dispense médicale en Éducation physique

L'élève :

Date de naissance :

**Doit bénéficier d'une Éducation physique adaptée** (maximum 6 mois)

du 

--	--	--

 au 

--	--	--

**Dans le cadre du cours régulier d'Éducation physique (<3sem.)**

**Dans le cadre du cours d'Éducation physique individualisée (EPI, ≥3sem.)\***

Prochain rendez-vous médical prévu le:

Exercices à éviter : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Doit bénéficier d'une dispense totale d'Éducation physique** (maximum 3 mois)

du 

--	--	--

 au 

--	--	--

Prochain rendez-vous médical prévu le:

Remarques / diagnostics utiles pour la maîtresse ou le maître d'Éducation physique :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date :

Timbre et signature du médecin :

### Recommandation de l'OMS et du SSEJ

Chaque enfant devrait participer à une heure d'activité physique chaque jour (marche, escaliers, jeux, sport...)

### Remarques

Le présent certificat ne peut excéder **une durée de trois à six mois**.

En cas de CM de durée supérieure à 3 semaines, les cours d'EPI remplacent les cours réguliers d'Éducation physique et proposent, selon un horaire et des modalités propres à l'établissement, des activités personnalisées adaptées aux possibilités de l'élève, 60 minutes par semaine. En cas de besoin, dans les situations de maladie chronique ou de handicaps entraînant une restriction à long terme, une évaluation pourra être faite avec l'infirmière ou l'infirmier scolaire lors de l'établissement du PAI (projet d'accueil individualisé).

Se référer au règlement de l'établissement scolaire pour les procédures administratives.

Ce formulaire peut être téléchargé sur le site de l'AMG [www.amge.ch](http://www.amge.ch) (s'identifier, documents à télécharger), ou commandé (payant) auprès de l'AMG au numéro 022 320 84 20.